
Se fixer des objectifs thérapeutiques aide les patients souffrant de polyarthrite rhumatoïde

- **L'étude « Get to Goal » révèle que 87 pour cent des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde estiment que se fixer des objectifs thérapeutiques a un impact positif sur leur maladie**
- **Cette étude a été réalisée à l'occasion de la journée mondiale de l'arthrite**

Bruxelles, le 11 octobre 2011 – UCB dévoile à l'occasion de la journée mondiale de l'arthrite, qui a lieu le 12 octobre, l'étude « Get to Goal » portant sur l'importance de la participation active des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde dans la gestion de leur traitement. Cette étude est associée à la campagne internationale « Get to Goal » d'UCB, offrant des outils visant à aider les patients à se fixer et à atteindre des objectifs thérapeutiques et personnels en partenariat avec leur médecin.

Les résultats de l'enquête « Get to Goal » démontrent l'importance de l'implication du patient dans les décisions liées à son traitement. 82 pour cent des patients atteints de polyarthrite rhumatoïde souhaitent avoir un plus grand contrôle sur la manière dont leur maladie est traitée et 76 pour cent souhaitent des discussions plus poussées avec leur médecin à propos de leur maladie. La majorité des patients ne connaissent pas l'approche « treat to target », 60 pour cent d'entre eux disent n'en avoir jamais entendu parler.

De récentes recommandations de l'EULAR (European League Against Rheumatism) soulignent l'importance du concept de « treat to target », selon lequel les professionnels de la santé établissent avec le patient des objectifs thérapeutiques sur des périodes de trois mois. Le concept de « treat to target » a prouvé son efficacité dans d'autres domaines médicaux, tels que le diabète, l'hypertension artérielle et la cardiopathie coronarienne, mais n'est pas encore pleinement utilisé au sein de la communauté de la polyarthrite rhumatoïde.

« Get to Goal » a été développé par UCB en complément de la campagne « Move to Improve » de la journée mondiale de l'arthrite. Le thème de campagne de la journée mondiale de l'arthrite de cette année souligne l'importance de l'activité physique et se concentre sur les façons simples et saines d'inclure l'exercice physique dans le quotidien des patients.

A propos de la polyarthrite rhumatoïde

Un grand nombre de Belges – près de 70.000 – souffrent de cette maladie aux origines encore mal connues. La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune, l'organisme attaquant par erreur son propre système immunitaire. C'est une maladie évolutive et invalidante qui provoque une inflammation chronique des articulations. La polyarthrite rhumatoïde peut entraîner une perte considérable de qualité de vie, ainsi qu'entraîner un handicap lourd. Désormais, grâce à un diagnostic plus précoce et un arsenal thérapeutique plus large, le corps médical est en mesure de retarder les dégradations articulaires et d'améliorer la qualité de vie des patients.



A propos de l'enquête « Get to Goal »

L'enquête a été menée afin d'évaluer l'opinion et les comportements des personnes souffrant de polyarthrite rhumatoïde afin de mesurer l'impact de la maladie sur leur quotidien ainsi que les opinions des patients sur leur traitement. L'étude a été menée auprès de 1829 patients dans 6 pays : les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, l'Espagne et l'Italie.

Pour plus d'informations :

Ivo Huybrechts, Medical Director UCB est à disposition pour répondre à vos questions, contactez le service de presse au 02/559.92.74

A propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 8 500 personnes réparties dans près de 40 pays, la société a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,2 milliards en 2010. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

Déclarations prospectives d'UCB

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis les déclarations ayant trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent donner lieu à des différences significatives entre les résultats réels et les résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.